

Je, soussigné,

Nom :
Prénom :
Adresse :
.....
Code postal : Ville :
Tél. :
Email :
Je connais l'association par :

JE PARRAINE UN ENFANT

- 132 € par an (Externat) 144 € par an (+ adhésion)
 240 € par an (Internat) 252 € par an (+ adhésion)
€ par an (Parrainage supérieur à 252 €)

Je choisis de régler le montant de ce parrainage :

Par chèque annuel à la date anniversaire de mon 1^{er} versement

- à l'ordre de Calcutta de la rue à l'école

Par prélèvement

- mensuel : 11 € / 12 € / 20 € / 21 € ou€
 trimestriel : 33 € / 36 € / 60 € / 63 € ou€
 annuel : 132 € / 144 € / 240 € / 252 € ou€

JE FAIS UN DON

- Je veux faire un don de€

J'ADHERE

- Je veux uniquement adhérer (12 €) par an

Fait à : le / /

Signature :

J'ai noté qu'il me sera envoyé un reçu fiscal en janvier me permettant de bénéficier d'une réduction de l'impôt sur le revenu à concurrence de 66 % de mes dons annuels au titre du parrainage.

→ À découper et renvoyer au siège de **Calcutta de la rue à l'école**
122 avenue Saint-Maur - 59117 La Madeleine

Les informations contenues dans la présente demande ne seront utilisées que pour les seules nécessités de gestion de l'association "Calcutta de la rue à l'école". Conformément à la loi "informatique et libertés" du 6 janvier 1978, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent.

POURQUOI PARRAINER UN ENFANT ?

C'est le moyen idéal pour aider un enfant à se construire pendant toute la durée de sa scolarité jusqu'à ce qu'il ait acquis les connaissances théoriques et humaines nécessaires pour vivre de manière autonome et digne ! Pour les parrainer, vous pouvez choisir la formule externat (132 € par an) ou internat (240 € par an), et régler par mois, par trimestre ou par année.

Vous recevez en janvier un justificatif fiscal vous permettant de bénéficier d'une réduction d'impôt à concurrence de 66 % de votre parrainage.



Pour un parrainage de 240 euros vous ne payez en réalité que 81,60 euros !



COORDONNEES

122 avenue Saint-Maur
59110 La Madeleine

Tel. 03 20 51 47 19

www.calcuttadelaruealecole.org

Siret :
439 016 486 00011



Pour plus d'informations
www.calcuttadelaruealecole.org



Comment aider un enfant
à prendre le chemin de l'école !

www.calcuttadelaruealecole.org





PETIT HISTORIQUE

C'est en 1992 à Calcutta au cœur d'un des quartiers les plus pauvres, qu'Arup Ghosh et Jeannine Walter rejoignent une équipe de sœurs de Mère Teresa sur le toit du mouir, où les rudiments sont enseignés aux plus petits du quartier.

À leur initiative, rejoints par Swarup et Veneet, ils contactent l'école communale toute proche pour que ces enfants puissent profiter d'un environnement qui les aidera à travailler, à s'habiller mais aussi et surtout à manger à leur faim, à pouvoir être soignés, eux-mêmes et leurs familles.

Une étroite collaboration entre les autorités officielles de la ville de Calcutta et l'équipe de bénévoles qui suivent les enfants permet de créer un projet phare qui doit devenir un modèle de référence et, à terme, faire évoluer le système d'enseignement public en Inde.

C'est le début de **Tomorrow's Foundation (TF)**, association indienne. Dès 1993, l'association française **Calcutta de la rue à l'école** est créée pour la parrainer et l'aider en la finançant et en l'accompagnant dans son développement.



UNE ONG MODÈLE
 EN 1999 : L'UNESCO RECONNAÎT TF, NOTRE PARTENAIRE INDIEN COMME UNE ONG MODÈLE EN ASIE.
 EN 2000 : L'ONU PLÉBISCITE LE MODÈLE TF

LES OBJECTIFS DE L'ASSOCIATION

Permettre aux enfants déshérités d'accéder à l'éducation et de développer leurs compétences pour préparer un vrai métier. **Ainsi, ils peuvent grandir en prenant confiance en eux et en leur avenir.**

Cette mission s'adresse aux enfants et adolescents déshérités qui vivent dans les rues, les bidonvilles, les squats et les quartiers de prostitution, les enfants exploités, les orphelins ou les enfants de familles monoparentales, et à travers eux leurs parents.

ET LES PARENTS

PRISE EN CHARGE AUSSI DES PARENTS : COURS D'ALPHABÉTISATION...



LE RÔLE DE L'ASSOCIATION

L'association **Calcutta de la rue à l'école** essaie principalement de **trouver les fonds nécessaires pour aider Tomorrow's Foundation (TF)**, mais également elle lui apporte son aide par les moyens suivants :

- **Échanges** d'expériences entre bénévoles français et indiens.
- **Participation d'étudiants bénévoles français** en mission l'été à Calcutta.
- En France, **développement d'antennes régionales** pour faire connaître le projet et récolter des fonds grâce à des ventes de produits venant de l'Atelier de TF à Calcutta (cartes, cahiers...) et à diverses manifestations (concerts, diners...).



DE LA RUE... A L'ECOLE



Pour l'année scolaire 2008-2009, l'association **Calcutta de la rue à l'école** prend en charge plus de 1 060 élèves (autant de filles que de garçons) :

• **45 % des élèves en externat dans l'école Dharmadas** : ils bénéficient de 2 repas par jour, d'un uniforme, d'un suivi sanitaire et psychologique, de soutien scolaire, d'éveil artistique et culturel. Et leurs parents sont mobilisés (ex. réunion hebdomadaire).

• **5 % des élèves en internat** : ils bénéficient en plus de l'hébergement et de la pension complète dans l'un des quatre pensionnats partenaires, pour les protéger en cas de situation très dangereuse (risques d'enlèvement, de mauvais traitements, de prostitution...)

• **15 % des élèves en formules personnalisées** : "école de la seconde chance", maternelle modèle, formation professionnelle... **et même 17 étudiants en cycle supérieur !**

• **35 % des élèves en initiation préscolaire au cœur des bidonvilles** : pour des enfants de 5 à 9 ans jamais scolarisés.

Pour rendre possible la prise en charge continue de tous ces enfants, **il faut mobiliser encore plus de parrains.**

D'avance, au nom de tous les enfants sauvés de la rue, un très grand merci pour votre générosité !

L'équipe de **Calcutta de la rue à l'école**

A TITRE INDICATIF. QUELQUES PRIX
 UN UNIFORME = 4,78 EUROS/AN
 UN DEJEUNER = 0,10 EUROS
 UN SALAIRE D'UN PROFESSEUR DU SOIR = 54,30 EUROS/MOIS

AUTORISATION DE PRÉLÈVEMENT

N° NATIONAL D'ÉMETTEUR : 499393

→ À découper et renvoyer au siège de Calcutta de la rue à l'école
 122 avenue Saint Maur - 59110 La Madeleine

J'autorise l'établissement teneur de mon compte à prélever sur ce dernier, si sa situation le permet, tous les paiements ordonnés par "Calcutta de la rue à l'école". Je garde la possibilité de suspendre à tout moment (provisoirement ou définitivement) ces prélèvements par simple courrier au siège de l'Association. En cas de litige sur un prélèvement, je pourrai en faire suspendre l'exécution sur simple demande à l'établissement teneur de mon compte, et je réglerai le différent directement avec l'Association "Calcutta de la rue à l'école".

→ joindre nécessairement un RIB, un RIP ou un RICE

• Adresse du parrain ou de la marraine

Nom :
 Prénom :
 Adresse :
 Code postal :
 Ville :

• Coordonnées bancaires :

DÉSIGNATION DU COMPTE À DÉBITER									
ÉTABLISSEMENT		CODES		GUICHET		N° DE COMPTE À DÉBITER			CLÉ RIB

• Établissement bancaire du parrain ou de la marraine

Banque:
 Adresse:
 Code postal :
 Ville :

CALCUTTA
 DE LA RUE À L'ÉCOLE

Nom et adresse du bénéficiaire
Calcutta de la rue à l'école
 122 avenue Saint Maur
 59110 La Madeleine

Fait à :
 le
 Signature :